

13 juillet 2012

**APPEL A PROJETS
2012**

Date limite de réception des projets : 3 octobre 2012

Objectifs

Depuis 2004, la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord¹, Unité de Service et de Recherche n°3258 associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13, lance un appel annuel à projets sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes, sur la base des recommandations de son Conseil scientifique, en fonction des programmes antérieurs et au vu des priorités de la recherche aux plans national et international. Conformément à ses missions, la Maison vise par cet appel à susciter et à accompagner des programmes d'un haut niveau scientifique répondant aux trois critères de l'interdisciplinarité, de l'interinstitutionnalité et de l'internationalité prescrits par la Charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme². Ainsi la MSH a-t-elle labellisé et soutenu à ce jour près de 300 programmes d'une durée de deux ans.

Ces programmes s'inscrivent dans les axes « Industries de la culture & Arts », « Santé & Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation » et « Penser la ville contemporaine » ; ils peuvent intéresser simultanément deux ou plusieurs thèmes dans l'un de ces axes ou plusieurs d'entre eux.

La vocation de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est d'assurer un soutien à la trentaine de projets qu'elle labellise annuellement afin que leurs responsables puissent ensuite, si le travail se révèle probant, soumettre des propositions plus développées au Conseil scientifique de leur université (BQR), à l'ANR et aux autres structures de financement nationales et internationales. Le budget réservé à cet appel est d'environ 60 000 euros, destiné à couvrir des frais de déplacement et de mission, des achats de petits matériels et de documentation, le recours ponctuel à des assistants de recherche et les dépenses de fonctionnement nécessaires à l'amorçage de collaborations ultérieures. La Maison des sciences de l'Homme n'a pas vocation à se substituer aux financements ordinaires de la recherche : récurrents des

¹ La Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est, depuis 2009, une unité de service et de recherche associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13. Elle a été créée en 2002 en tant qu'unité mixte de service CNRS, conformément aux résultats d'une enquête réalisée à la demande du Ministère de la Recherche et du Ministère de l'éducation nationale. Voir : Mœglin, P., avec la collaboration de Fassin, D. (2000): *Rapport sur la faisabilité de la Maison des Sciences de l'homme "Paris Nord". Programme scientifique, conditions organisationnelles, matérielles et financières*, rapport pour le Ministère de la Recherche, direction de la Recherche et le Ministère de l'Éducation nationale, Mission scientifique universitaire, déc., 149 p. ronéo. Ce rapport est consultable sur http://www.mshparisnord.fr/images/stories/la-msh-pn/rapport_faisabilite_MSH.pdf

² La Charte du Réseau des MSH (Gis) est consultable sur le site http://www.msh-reseau.fr/IMG/pdf/Charte_MSH.pdf

laboratoires, BQR, ANR et autres budgets nationaux et européens. Toutefois, la part importante du soutien de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord consiste dans le label qu'elle confère aux programmes que son Conseil scientifique sélectionne et auxquels, grâce à ses différents services, elle apporte un soutien logistique dont l'utilité et l'efficacité sont unanimement reconnues par les équipes qui en bénéficient. Ce soutien comporte notamment l'accueil dans les locaux de chercheurs et de manifestations scientifiques, des aides à la gestion comptable, à la publication et à l'organisation de colloques, séminaires et journées d'étude, un soutien documentaire et informatique, des actions d'information, de promotion et de diffusion des résultats scientifiques, éventuellement l'assistance à la valorisation et au partenariat avec des entreprises et milieux professionnels.

Les objectifs de cet appel à projets, dans la continuité de ceux qui l'ont précédé, sont les suivants :

- favoriser l'émergence de problématiques et méthodologies originales³ renouvelant objets, approches et paradigmes dans les domaines concernés par les axes de la Maison et y promouvoir des avancées scientifiques significatives à l'échelle nationale et internationale ;
- encourager la création de regroupements, réseaux et partenariats interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux, en accompagner le développement, assurer leur visibilité, notamment grâce au Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme dont la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est un membre actif, et leur faire atteindre la taille nécessaire pour permettre aux chercheurs qui y sont impliqués de répondre avec succès aux appels d'offre nationaux et internationaux ;
- renforcer les collaborations inter-MSH par des collaborations associant formellement des équipes ou groupes de chercheurs relevant d'autres Maisons.
- assurer à ces programmes, chaque fois que possible, des prolongements technologiques et de R&D grâce à la Plate-forme Arts, Sciences, Technologies intégrée au sein de la MSH depuis 2010 ;
- animer, dans le nord et nord-est francilien et avec le soutien des collectivités territoriales un pôle de débats et de réflexion autour des changements sociaux, des dynamiques culturelles et des mutations économiques et industrielles liés aux transformations des territoires, du vivre ensemble et de l'espace public.

Les projets validés par le Conseil scientifique⁴ sont labellisés par la direction de la MSH⁵. Ceux-ci correspondent à l'un ou à l'autre des trois formats suivants :

- demande d'aide pour une action ponctuelle (événement scientifique, publications etc.),
- demande de soutien à une recherche exploratoire (constitution de réseau, organisation de séminaires, etc.),
- demande d'accueil d'un programme structurant.

Ces programmes sont d'une durée de deux ans, sans possibilité de reconduction ultérieure.

Priorités de l'appel 2012

En fonction de la vie des axes et thèmes et des politiques de leurs responsables, des avancées de la recherche dans les universités Paris 8 et Paris 13, en France (notamment au sein du Réseau national des MSH) et à l'étranger et de l'implication de la Maison dans des structures fédératives telles que Cap

³ Les porteurs de projet sont invités à mettre très clairement en valeur la dimension originale de leur proposition. Indispensables sont, à cet égard, un état de l'art et de la littérature, ainsi que la référence aux équipes et programmes relevant de leur orientation, en France et à l'étranger.

⁴ Le Conseil scientifique de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est présidé par Maurice Godelier ; il est uniquement composé de membres extérieurs à la MSH ; il comprend plus d'un tiers de personnalités scientifiques étrangères. Voir <http://www.mshparisnord.fr/images/stories/conseilscientifique.pdf>

⁵ Une brève présentation de ces programmes est consultable sur le site de la MSH.

Digital, le Pôle Cinéma, multimédia et audiovisuel, le Pôle « Création » en Île-de-France et dans plusieurs programmes ANR et européens, l'appel à projets comporte, chaque année, des priorités spécifiques. Celles de cette année sont les suivantes :

- consolider la dynamique engagée en 2010 en faveur de l'ouverture à des champs nouveaux, en prévision de l'installation de la Maison en ses locaux définitifs, à partir de début 2013 et stimuler les projets inter-axes et inter-thèmes, notamment dans la perspective des grands événements scientifiques qui accompagneront cette installation.

- développer des collaborations entre équipes et chercheurs relevant des établissements impliqués dans le Campus Condorcet (dont l'équipe de préfiguration est hébergée à la Maison des Sciences de l'Homme depuis janvier 2009), ainsi qu'avec les équipes membres du Gis « Genres » accueilli à la MSH depuis janvier 2012.

- approfondir et multiplier les projets associant des équipes et chercheurs relevant d'autres Maisons des Sciences de l'Homme.

- favoriser les projets associant des chercheurs SHS et non SHS.

Comme les années précédentes, cet appel à projets comporte une partie conjointe entre la MSH Paris Nord et Plaine Commune (cf fin du document). Le budget du projet retenu se montera à 3 000 euros.

Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils comptent se rattacher, afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet par rapport aux priorités de la MSH et d'envisager d'éventuelles associations avec d'autres projets également candidats à la labellisation et au soutien.

Conditions d'éligibilité

Quatre conditions déterminent l'éligibilité des projets, en plus de leur qualité scientifique et de leur inscription dans les priorités de cette année :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH,
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale : les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte ; l'internationalité suppose la participation d'un ou de plusieurs chercheurs localisés hors de France,
- un état précis du champ scientifique concerné (références bibliographiques à l'appui) mettant *a contrario* en valeur l'originalité et les apports potentiels de la recherche envisagée,
- la mention des échéances et la justification précise du calendrier (échancier détaillé).

Cet appel s'adresse à tous les chercheurs, quels qu'en soient le statut, le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France et à l'étranger, du moment qu'ils relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH. Les responsables de projets n'étant pas rattachés à un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou à un Établissement public à caractère scientifique et technologique sont priés d'examiner avant son dépôt avec les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils souhaitent se rattacher, éventuellement avec la Direction de la Maison, les conditions et modalités du soutien éventuel à leur projet.

Le soutien de la MSH

La MSH n'a pas pour vocation d'héberger des équipes constituées préalablement : elle accueille à titre provisoire les équipes de chercheurs impliqués dans les programmes qu'elle labellise. Cet accueil peut éventuellement s'élargir à d'autres Maisons, lorsqu'elles sont disposées à accueillir des chercheurs pour

le compte de la MSH Paris Nord. Dans la limite des possibilités, elle assure l'accès à ses locaux, bureaux, salles de conférence et de séminaire ainsi que le soutien logistique aux chercheurs des programmes labellisés qui en font la demande (en priorité aux doctorants, post-doctorants et professeurs invités). Elle leur offre également toutes les facilités qui accompagnent son soutien telles qu'indiquées plus haut.

Le soutien de la MSH est compté en année civile. Les projets de deux ans présentent le détail annuel du soutien demandé ; l'avis du CS vaut pour la durée totale de la demande ; en revanche, le soutien et le financement accordé par la MSH est annuel, les porteurs de projet ayant à fournir un bref bilan de leur activité au terme de la première année (cf formulaire).

Il est rappelé que les crédits structurels dont dispose la MSH ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier modeste à chaque programme labellisé, destiné à compléter des ressources principales dont les porteurs du projet retenu disposeront par ailleurs (et dont ils mentionneront le montant approximatif dans la demande).

Modalités

Les projets sont transmis en version électronique aux coordonnateurs du (ou des) thème(s) concerné(s). Après s'être assurés du respect des conditions d'éligibilité et de leur pertinence par rapport au(x) thème(s), ceux-ci les transmettront, accompagnés de leur avis, via Sara Guindani, responsable du suivi des programmes scientifiques, et avec l'accord du ou des coordonnateurs des axes, à la Direction de la Maison au plus tard le 3 octobre 2012. À l'exception des projets en réponse à l'appel conjoint MSH/Plaine Commune, les autres projets transmis directement à la Direction, sans être passés par les coordonnateurs, ne pourront être pris en compte.

Ces projets seront soumis au Conseil scientifique, dont, selon les cas, deux ou quatre évaluateurs seront sollicités. Les évaluations du Conseil scientifique seront connues en fin décembre 2012. Ces résultats et les propositions de la MSH concernant les financements et le soutien seront communiqués aux coordonnateurs en janvier 2013, qui, après harmonisation, les transmettront aux porteurs des programmes et réuniront les chercheurs concernés pour envisager avec eux leurs besoins et les modalités de leur implication dans la MSH.

Pour toute information supplémentaire : Sara Guindani (sara.guindani@mshparisnord.fr)

AXE n°1 INDUSTRIES DE LA CULTURE ET ARTS

Coordonnateur : Pierre Moeglin
pierre.moeglin@wanadoo.fr

Thème 1 : « Environnements virtuels et Création »

Coordinatrice : Anne Sédès – anne.sedes@mshparisnord.fr

Depuis l'origine, ce thème fédère les approches esthétiques, informatiques, artistiques et cognitives des arts électroniques : geste, son et image dans les œuvres multimédias, installations et scénographies interactives dans les arts expérimentaux. Seront donc privilégiés les projets s'intéressant à ces approches et mettant en évidence la manière dont elles peuvent transformer et enrichir les manières d'opérer et de faire « œuvre », ainsi que le statut des œuvres elles-mêmes.

Pour cette année, les thématiques proposées concerneront la spatialisation du son musical, les musiques visuelles, les installations interactives liant geste, image et son, ainsi que de façon générale l'informatique musicale liée à des démarches de recherche et création. Ces thématiques sont mises en avant du fait de

l'accueil des journées d'informatique musicale 2013 (JIM13) en mai 2013 dans les murs de la MSH Paris Nord, et du fait de l'accueil du projet "spatialisation du son par les musiciens, pour les musiciens", attaché au projet Labex H2H de l'université de Paris 8 sur la période 2012-2013. L'apport de la MSH Paris Nord sera moins d'ordre financier que d'ordre industriel (accueil, développement et valorisation de projets dans ses murs).

Thème 2 : « Industries de la langue »

Mis en sommeil depuis 2008, ce thème sera relancé en 2013. Il n'accueillera donc pas de programme, cette année. En revanche, toute manifestation d'intérêt sera bienvenue dès maintenant et pourra être prise en compte à partir de l'an prochain.

Thème 3 : « Socio-économie de la culture et de la communication »

Coordonnateurs :

Philippe Bouquillion - p.bouquillion@free.fr

Yolande Combès - yolande.combes@wanadoo.fr

Les recherches menées dans le cadre du thème portent, depuis sa création, sur les spécificités et dimensions industrielles des domaines de l'information, de la communication et de la culture. Si ces orientations restent d'actualité cette année, les travaux pourront également s'ouvrir à la question des industries créatives, notamment (mais pas exclusivement) dans la perspective de ceux qui sont engagés depuis près de deux ans par l'ANR « Industries culturelles, industries créatives » hébergée par la MSH. Les projets pourront donc porter sur la socio-économie des industries créatives, en particulier sur leurs composantes les moins étudiées à ce jour : l'artisanat, la mode, le design. En lien avec les problématiques privilégiées au sein du thème, les questionnements traiteront notamment de la pertinence et de la valeur heuristique des théories traditionnellement appliquées aux industries culturelles pour rendre compte des filières du design, de la mode, de l'artisanat et des jeux vidéo. De même, les articulations qui se construisent entre, d'un côté, la mode, le design, l'artisanat, les jeux vidéo et, de l'autre, les industries de la culture et de la communication pourront faire l'objet d'une attention particulière. Les projets associant des partenaires issus de différentes MSH ainsi que des Labex ICCA et H2H accueillis par la MSH seront appréciés.

Thème 4 : « Esthétiques, Arts et Industries »

Coordonnateurs :

Jean-Louis Déotte - jldeotte@club-internet.fr

Jacques Boulet - boulet.jacques@free.fr

Germain Roesz - roesz@unistra.fr

Partant d'une réflexion philosophique largement interdisciplinaire sur les rapports entre esthétique et technique, le thème accueille, depuis sa création, des recherches sur le développement industriel des formes traditionnelles et nouvelles de culture et de connaissance, sur les enjeux de ce développement par rapport à la création et à la réception des œuvres ainsi que sur les transformations de l'esthétique des œuvres et de leur contenu. Loin de faire l'impasse sur les champs artistiques classiques - architecture, littérature, peinture, poésie, etc. -, les travaux accueillis visent au contraire, d'une époque à l'autre, à interroger le statut de l'œuvre d'art et les rapports au patrimoine individuels et collectifs, publics et privés qui se créent par son intermédiaire. Au cours des années précédentes, l'accent a été mis sur la fécondité heuristique de la notion d'« appareils », sur les pouvoirs et limites des appareils esthétiques par rapport au

réel et à sa représentation ainsi que sur les figures de la modernité et de la contre-modernité depuis Walter Benjamin. L'appel 2012 insistera sur trois points nouveaux, propres à élargir ces perspectives.

- sur Benjamin, l'image politique et les politiques de l'image

Le thème accueillera des projets partant de l'œuvre de Benjamin pour s'intéresser aux questions relatives à la perception des relations entre le visible et le visuel, par exemple à propos de l'articulation entre conscient et inconscient ou de la visibilité de la marchandise dans l'image, ainsi, plus généralement, qu'aux relations entre le visible et l'invisible en politique, notamment à travers les problèmes du « montage », et des « gestes » de « démontage », susceptibles d'en mettre en évidence les mécanismes.

- sur Simondon

Le thème accueillera des projets s'intéressant à la question de l'invention à travers ce qui la distingue de l'innovation (et de sa dimension technocratique). Ces projets s'essaieront notamment à montrer en quoi et à quelles conditions critiques (cf la pharmacologie selon Stiegler) le devenir-technique de la culture peut se prêter à une réelle « transindividualité » (Simondon), propre à transcender et renvoyer dos à dos la simple inter-individualité ou intersubjectivité (privilegiée par le psychologisme autant que par la phénoménologie), et la simple communauté ou intra-socialité (privilegiée par le sociologisme et le marxisme philosophique). La question se posera alors du passage d'une « culture du travail » à une « culture de l'invention » (Barthélémy), dans la perspective d'une « techno-esthétique » (Simondon) susceptible de réveiller la dimension « appareillée » de la sensibilité commune.

- sur la « fabrication de l'œuvre »

À partir de questions telles que qu'est-ce qu'une œuvre ? et qu'est-ce que « faire œuvre » ?, le thème s'ouvrira à des projets prenant en compte le flou et la pluralité des définitions actuelles de l'œuvre d'art. Ces projets pourront notamment s'intéresser à la manière dont ces questions sont traitées par les avant-gardes et à la lumière des transformations technologiques et sociologiques qui tendent à faire déborder la notion d'œuvre hors du champ artistique. Ils contribueront à une réflexion plus générale sur ce qui, au-delà de la poétique, situe l'œuvre dans la problématique du « contemporain », à la fois comme genre constitué et comme catégorie d'analyse mise à mal par les dynamiques actuelles.

Thème 5 : « Création, Pratiques, Public »

Coordonnateurs :

Cécile Vallet – cecile.vallet@univ-paris13.fr

Jean-François Dusigne – jean-francois.dusigne@orange.fr

Depuis son origine, mais en diversifiant et approfondissant ses orientations d'une année sur l'autre, le thème fédère les programmes visant à rendre compte, dans leur multiplicité, des formes et modalités propres aux incarnations de l'imaginaire dans des temps et lieux divers. Le terme « incarnation » est à prendre au sens strict (« embodied »), désignant la manière dont les individus et les sociétés produisent, expriment et cultivent l'imaginaire dans et par leur corps. Cette orientation est résolument pluri-, inter- et transdisciplinaire et, bien évidemment, internationale. Son originalité est d'associer spécialistes des arts du spectacle vivant, anthropologues, ethnologues, ethno-linguistes, économistes, sociologues, spécialistes des neurosciences, des sciences cognitives et praticiens.

Les programmes accueillis au cours des années précédentes ont porté sur le point de vue des publics, à travers la perception de la dimension spectaculaire de ces incarnations profanes et sacrées, sur l'activité et le statut des *performers*, sur le rôle qu'ils y jouent et sur les conditions de leur socialisation. Par-delà la diversité de leurs objets et de leurs orientations, l'objectif de ces projets était de repérer le poids des invariants dans ces formes spectaculaires, la récurrence de la confrontation qu'elles activent entre représentations collectives et contributions individuelles ainsi que, par rapport à la diversité des modalités culturelles, la présence de l'idéologie dans l'œuvre, la marque de la dimension individuelle dans la culture, etc. L'accent a également été mis, entre 2009 et 2012, sur l'exploration génétique de la théorie et de la création dans le champ des études théâtrales et de l'esthétique ainsi que sur l'articulation entre esthétique,

doxa et praxis. Ces perspectives restent d'actualité pour le présent appel, qui s'inscrit dans le prolongement des programmes accueillis et dans les travaux de thèse en cours ou récemment soutenues.

Seront plus particulièrement privilégiés les projets partant de la notion d'enaction (F. Varela) et des travaux sur la composante biographique du champ culturel. Ces projets pourront s'efforcer d'analyser les différents statuts de l'art et des métiers d'art dans les sociétés et groupes sociaux selon qu'ils sont dominants ou dominés. Dans quelle mesure le statut socio-esthétique de l'artiste l'emporte-t-il sur la reconnaissance de son savoir-faire ? Le statut social de la pratique a-t-elle une incidence sur les modalités de l'apprentissage ? Ces questions font déjà partie d'un programme de recherche engagés cette année en partenariat entre la MSH et des chercheurs et praticiens du Campus Caraïbéen des Arts de Fort de France, visant à mettre en évidence l'importance des pré-supposés normatifs dans la réception de l'œuvre et sa description.

Par ailleurs, les programmes retenus auront pour objectif prioritaire de fournir d'utiles contributions aux colloques et autres manifestations d'envergure prévues à la MSH en 2013 destinées à rendre compte des travaux réalisés dans le domaine, à dresser un état de l'art et à ouvrir de nouvelles perspectives.

Thème 6 : « Mondialisation, Régulation, Innovation »

Voir Axe n°3

Thème 7 : « Anthropologie de la communication »

Coordonnateurs :

Béatrice Fracchiolla – beatrice.fracchiolla@mshparisnord.fr

Georges Chapouthier - georges.chapouthier@upmc.fr

Les recherches relevant du thème concernent l'anthropologie de la communication au sens large et à l'articulation entre SHS et sciences du vivant. Dans un sens restreint, l'attention se focalise sur la - ou les - manière(s) de construire une épistémologie et une éthique de la relation à l'autre, quels que soient les modes de communication utilisés et alors que les frontières entre réel et virtuel, monde donné/naturel et monde médiatisé/culturel sont de plus en plus floues. Parallèlement, il s'agit aussi de chercher, d'observer, d'analyser les conditions, modalités et enjeux théoriques d'une épistémologie et d'une éthique de la relation à l'autre dans la communication – analyses de terrain, observations, recueils de corpus. Sont donc privilégiés les projets mettant en œuvre les implications méthodologiques de la trans/interdisciplinarité et contribuant à l'élaboration et à la validation de nouvelles méthodologies à la lumière de démarches trans/interdisciplinaires.

L'appel de cette année comporte les trois orientations suivantes, visant à prolonger et enrichir les recherches antérieures :

- dans les perspectives ouvertes les années précédentes, l'accent sera mis sur les recherches portant sur la place et le sens de la langue et des autres langages dans les communications médiatisées.
- dans la continuité des travaux sur la violence verbale et en relation avec l'Observatoire des violences verbales (en cours de création), l'accent sera mis plus particulièrement sur l'élargissement des perspectives explorées jusqu'à maintenant sur les critères d'évaluation de la violence verbale à travers le monde (sexisme, instances de remédiation, contextes, etc.). Dans cette perspective, nous souhaitons également accueillir tout projet exploratoire visant à recueillir et analyser des corpus relevant de cette thématique, destinées à enrichir les bases de l'observatoire (bientôt en ligne). Les projets ancrés sur le territoire de Plaine Commune seront appréciés.
- dans la suite de la réflexion sur l'apport méthodologique de la transdisciplinarité, l'on privilégiera les projets visant la mise au point et la validation de méthodologies innovantes de recherche, transversales et

situées à la croisée de plusieurs disciplines. Seront bienvenues, en particulier, les problématiques relatives aux apports des méthodologies des sciences dures, notamment en biologie : dans quelle mesure éclairent-elles éclairer les approches en SHS ? et en quoi les méthodologies des SHS (analyse de discours, de corpus, enquêtes de terrain, etc.) peuvent-elles à l'inverse contribuer à de nouveaux éclairages des sciences dures ?

AXE n°2 SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Coordinatrice :

Dominique Memmi - dominique.memmi@csu.cnrs.fr

Thème 1 : « Corps et sciences sociales »

Coordonnateur :

Gilles Raveneau - gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr

Ce thème est consacré au rapport que les sciences sociales entretiennent avec les corps et les sensorialités : l'histoire de ce rapport depuis la naissance des sciences sociales, les questions épistémologiques et méthodologiques qu'il soulève, les connotations idéologiques qui lui sont liées. Cette réflexion se développe depuis huit ans au séminaire pluriannuel « 'Corps' et sciences sociales » et a donné lieu à deux publications collectives, mais de nouvelles propositions de recherches seront les bienvenues pourvu qu'elles ne soient pas purement spéculatives et mobilisent des corpus consistants.

Une attention particulière est par ailleurs portée ici aux affects liés au usages sociaux du corps et suscitant des réactions somatiques assez puissantes pour devenir socialement identifiables (dégoût, horreur, peur, pitié, etc.), secrétés notamment lors de certaines situations professionnelles (administration du cadavre, des déchets). Les recherches portant aussi sur l'envers de ces affects - leur neutralisation sociale - seront aussi les bienvenues. Les approches mobiliseront de préférence une perspective interdisciplinaire. Cette réflexion a déjà été entamée lors de trois réunions scientifiques organisées avec le concours de l'Association Française de sociologie (dont deux à l'occasion de ses Congrès), et a donné lieu à une première publication, mais elle ne demande qu'à être poursuivie.

Thème 2 : « Construction et diffusion des savoirs médicaux »

Coordinatrice : Elisabeth Belmas - elisabeth.belmas@wanadoo.fr

A une vision de l'édification des savoirs médicaux impliquant un double mouvement de progrès et d'accumulation, telle que l'histoire de la médecine l'a longtemps représentée, s'est substituée, sous l'influence des études sur la science, les techniques et les pratiques médicales, une lecture moins linéaire, plus attentive à des moments historiques et des configurations sociales dans lesquelles ces savoirs sur la santé et les maladies ont été produits. Mais tout autant que la production de connaissances, ce sont les usages sociaux et leurs conséquences que la recherche analyse aujourd'hui, tant les sciences biologiques et les pratiques cliniques ne sont plus séparables des enjeux de société dans lesquelles elles sont prises ou même auxquelles elles donnent lieu. La pertinence de la constitution d'une thématique autour de la construction et de la diffusion des savoirs médicaux peut ainsi être vue sous le double aspect, du lien entre présent et passé, et de l'interaction entre production, diffusion et utilisation des savoirs. Ce thème rassemble surtout des historiens.

Dans la continuité des appels précédents, nous proposons d'accueillir, cette année, deux types de travaux : ceux, d'une part, s'intéressant aux questions relatives à la santé des travailleurs et à la construction des systèmes d'assistance sanitaire ; ceux, d'autre part, concernant l'histoire de la psychiatrie, de la vieillesse

et de la place des personnes âgées dans les sociétés.

Thème 3 : « Dire la santé mentale aujourd'hui »

Coordonnateurs :

Samuel Lézé - samuel.leze@ens-lyon.fr

Estelle D'Halluin - Estelle.Dhalluin@univ-nantes.fr

Loriane Brunessaux - loriane.brunessaux@yahoo.fr

Ce thème est consacré à l'étude des troubles du lien social (« déviances », « souffrances », « dépendances », « prise de risques ») et aux manières, socialement légitimes, de dire la santé mentale aujourd'hui. A partir d'une histoire épistémologique et critique, les programmes accueillis cherchent à penser la constitution d'un espace intellectuel, scientifique et professionnel autour de ces objets de recherche et leur construction en sciences sociales. Les travaux réalisés à ce jour donnent lieu au séminaire « Anthropologie de la folie », co-organisé par la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, l'EHESS et l'ENS Lyon, au séminaire « Anthropologie critique de la santé mentale » co-organisé par la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord et le CHS Sainte-Anne, ainsi qu'au programme de recherche « Les enjeux juridiques de la santé mentale ». Journées d'étude et numéros thématiques sur le thème des transgressions (pour *La pensée médicale* de Dominique Lecourt) sont en cours de réalisation.

A partir d'une approche empirique, circonscrite, mais résolument interdisciplinaire, une attention particulière sera portée, dans la continuité des programmes de l'année dernière, aux pratiques qui traduisent, en les rendant *visibles*, de nouvelles préoccupations (par exemple les addictions, les troubles du comportement, la souffrance, le bien-être) ou, au contraire, *dé légitiment* les préoccupations anciennes, qui constituent, par exemple, les objets de la psychiatrie classique, la clinique de la « folie » et la psychothérapie institutionnelle.

Thème 4 : « La biologisation du social : discours et pratiques »

Coordonnateurs :

Sébastien Lemerle – sebastien.lemerle@u-paris10.fr

Carole Reynaud-Paligot - c.reynaud-paligot@orange.fr

Dépistage des enfants « surdoués » ou présentant des « troubles de comportement », respect des « biorhythmes » dans le cadre scolaire, profilage biopsychologique de certaines catégories de délinquants, « racialisation » de la question migratoire, émergence de la neuropsychiatrie, du neuromarketing... : la biologisation des discours et des pratiques sociales est en pleine expansion, et les questions que cette expansion soulève concernent le domaine de la santé autant que ceux de l'éducation, de la sécurité, de l'économie et de la communication. L'objectif de ce thème est, à partir de ces questions, de faire ressortir la spécificité de la situation contemporaine et d'apprécier comment cette biologisation des activités sociales coexiste ou se combine avec d'autres discours et pratiques. Au cours des années antérieures, ce thème a notamment accueilli le séminaire « Processus sociaux de construction de l'identité. Naturalisation et biologisation du social », animé à l'EHESS et à la MSH Paris Nord par F. Muel-Dreyfus et D. Memmi, ainsi que les travaux d'A. Brossat sur « la parole des migrants ».

Cette année, nos travaux mettront aussi l'accent sur les *applications pratiques* de ces penseurs biologisant le social dans les domaines du droit, de la pédagogie, de l'expertise psychiatrique, et plus généralement, de l'administration des populations considérées comme « sensibles »

Thème 5 : « Corps et politique »

Coordonnateurs :

Emmanuel Taïeb, emmanuel.taieb@iep-grenoble.fr

Dominique Memmi, dominique.memmi@csu.cnrs.fr

Ce thème vise à éclairer, à la lumière du passé, les profondes évolutions que la biopolitique – cette administration politique des corps et des populations – a connues depuis quatre décennies sur le plan des dispositifs tant *techniques et politiques* (délégation des décisions de vie et de mort aux agents sociaux, biométrie), que *discursifs* (émergence de la « bioéthique ») et *idéologiques* (re-sacralisation laïque de la vie, gouvernement des conduites corporelles) qui consacrent en le masquant un processus accéléré de *politisation des savoirs et des questions biologiques*, dans lequel les sciences sociales sont fortement engagées. S'inscrivent ici notamment les travaux menés en collaboration avec l'Association française de Sociologie (Réseau thématique 17 : « Gestion politique du corps et des populations »),

Notre objectif est d'inciter, cette année, des chercheurs relevant des sciences et de l'histoire du politique à se pencher de manière aussi systématique que possible sur les usages pratiques et symboliques du corps dans l'espace politique : mise en scène et symbolique du corps du chef, mise en scène de la mort infligée par les États et de la mort des puissants, auto-mutilation (suicide, grève de la faim) comme arme politique, dimension somatique curieusement pérenne de l'action manifestante, tatouages, caricatures et auto-dérision corporelles comme instrument d'expression etc. Toutes les analyses, de préférence empiriques, mettant l'accent sur les évolutions historiques des deux derniers siècles et jusqu'à aujourd'hui, seront les bienvenues. Cette réflexion sera aussi menée notamment au sein d'un séminaire « Corps et politique » (D.Memmi & E.Taïeb).

Thème n° 6 : « Espace, environnement et santé »

Coordonnateurs :

Vincent Godard, vgodard@univ-paris8.fr

Giovanni Prete, prete@univ-paris13.fr

Considérant que les questions liées à l'environnement sont de plus en plus posées du point de vue de leurs conséquences pour la santé, mais qu'au-delà des dimensions pathogènes des transformations environnementales, il convient de rendre compte des formes contemporaines de production et d'utilisation de l'espace, de l'espace urbain comme de ses marges ou des espaces ruraux, les chercheurs relevant de ce thème associent étroitement les approches physiques des milieux et les approches sociales portant sur les populations qui les occupent ou les fréquentent. De cette association les travaux sur les risques (notamment sanitaires et épidémiologiques) réalisés au sein du thème au cours des années antérieures montrent clairement la nécessité.

Telle est donc à nouveau la priorité assignée aux projets appelés à s'inscrire dans ce thème cette année. Toutefois, deux questions nouvelles seront prises en compte en 2013 :

- celle de l'accessibilité aux structures sanitaires et de maillage des « territoires de santé »
- celles relatives à l'acceptabilité: acceptabilité par les publics d'initiatives visant à les traquer/tracer dans leurs déplacements par le biais de procédures informatiques, éventuellement à effectuer sur eux des prélèvements biologiques en vue de faire progresser la science ; acceptabilité en termes de coût/bénéfice, notamment par rapport à une vaccination qui peut avoir des effets secondaires.

Si, logiquement, la géographie est la discipline directement mobilisée dans ce thème, celui-ci y associe des sociologues, des historiens et des représentants d'autres disciplines des SHS et des sciences du vivant. À cet égard, les candidats pourront utilement se reporter, à titre d'exemple, au projet Expolyme, lauréat de l'appel à projets inter-MSH 2012, à l'initiative des chercheurs de ce thème, en relation avec une équipe de la MSH « Rhône-Alpes ».

Enfin, dans la perspective de l'installation de la MSH en ses nouveaux locaux, seront privilégiés des projets susceptibles de donner lieu à des partenariats avec les collectivités territoriales.

AXE n°3 « MONDIALISATION, REGULATION, INNOVATION »

Coordonnateurs :

Benjamin Coriat - coriat@club-internet.fr

Thierry Kirat - thierry.kirat@dauphine.fr

Centré sur les déterminants et les effets de la régulation des activités économiques et sociales dans le contexte de la globalisation, cet axe a vocation à accueillir toute réflexion combinant dimensions théoriques et empiriques sur les conditions de formation des nouvelles régulations et de réglementation des activités économiques et sociales ainsi que sur leurs effets.

Cette année, le programme poursuit et étend celui qui a été engagé lors des deux années précédentes. L'accent est mis sur les points suivants :

Thème n°1 : « Analyse, Mesure et Évaluation du droit et de la réglementation »

Coordonnateur : Thierry Kirat - thierry.kirat@dauphine.fr

L'objectif de ce thème est de renforcer la compréhension de la place du phénomène juridique et réglementaire dans les transformations économiques et sociales qui s'opèrent dans le monde contemporain et leur régulation. Sa visée spécifique, d'ordre analytique et méthodologique, est donc de dépasser les limites des analyses monodisciplinaires. De fait, les analyses juridiques s'attachant exclusivement à l'étude et à la description des normes en vigueur ne débouchent ni sur l'étude de leur mise en œuvre ni sur leur évaluation ; quant aux analyses économiques, elles sont généralement peu disertes sur le contexte juridique et réglementaire des objets analysés.

La priorité sera notamment mise sur les conditions d'observation empirique des effets économiques et sociaux des règles juridiques et des institutions qui leur sont liées à différentes échelles : internationale, nationale, voire régionale. Une perspective institutionnelle et appliquée en constituera le cadre de référence. Celle-ci se justifie par l'attention portée aux institutions et aux règles nécessaires au fonctionnement des marchés et, plus largement, aux processus économiques. Ainsi, les théories des variétés du capitalisme pourront être mises en rapport avec les systèmes et cultures juridiques nationaux. Les programmes retenus s'attacheront, de manière complémentaire, à situer juridiquement les objets d'études empiriques des chercheurs concernés (des droits de propriété intellectuelle à la « pension industry ») et à organiser une réflexion collective sur les méthodes appropriées à la prise en compte du phénomène juridique (des indicateurs de réglementation à la jurisprudence en passant par les méthodes quantitatives – analyses de données et économétrie).

Cette année, le thème souhaite accueillir des projets novateurs et/ou exploratoires sur les questions suivantes :

- méthode du droit comparé et analyse économique des traditions juridiques
- effets de l'héritage colonial sur la gouvernance et les institutions publiques d'une part, sur la croissance et la sortie de la pauvreté dans les PED
- droit comparé de la régulation des marchés financiers et des sociétés cotées
- droit et économie comparés des droits de propriété(application au foncier, aux actifs immatériels)

Thème n°2 : « Entreprises, Institutions et Organisations »

Coordonnateurs :

Yuri Biondi - yuri.biondi@free.fr

Olivier Weinstein - olivier.weinstein@wanadoo.fr

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'avancer dans la compréhension des formes organisationnelles majeures qui structurent nos sociétés, en mariant différentes approches : théories des organisations et approches institutionnelles, mais aussi approches sociologiques et juridiques. Comme pour les années précédentes une importance particulière sera accordée à l'analyse des processus d'innovations technologiques, organisationnelles, institutionnelles et sociales, en centrant la perspective sur les dimensions systémiques de ces processus. Les points suivants sont proposés à la réflexion et à la recherche :

- l'analyse des entreprises capitalistes en tant qu'organisations et institutions, intégrant la dimension d'intérêt public (ou de « responsabilité sociale des entreprises ») et le rôle des systèmes de représentation et d'évaluation, et plus particulièrement des systèmes comptables. Un intérêt particulier sera porté à l'analyse des formes légales et de leur évolution (droit des sociétés et droit des affaires, systèmes fiscaux, droit du travail...), le cas échéant en relation avec les recherches menées dans le thème n°1.
- l'analyse des organisations publiques et organisations sans but lucratif. On cherchera notamment à explorer les réformes du secteur public et les transformations de son rôle dans le panorama européen et international, à partir de la LOLF, mais aussi les changements que celle-ci engendre sur le fonctionnement des universités et des autres organisations publiques.

Le dénominateur commun des programmes accueillis dans ce thème tient à qu'ils examineront les organisations simultanément en tant qu'« institutions », à ce titre, exprimant les systèmes de règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que *productrices originales de règles, normes et conventions*, à même de structurer la coordination entre acteurs.

Le thème accueillera préférentiellement les projets répondant à l'une ou l'autre des quatre questions suivantes :

- A quoi servent les marchés financiers ? Comment fonctionnent-ils ?
- Comment analyser les groupements d'entreprises, du point de la globalisation et des problèmes de fiscalité qu'ils posent ?
- Quels modes d'organisation et modes de gouvernance des entreprises dans les industries de la culture ? Les projets pourront être également rattachés au thème 3 de l'axe 1
- Quelles sont les nouvelles formes d'entreprise dont les activités sont « fondées sur la connaissance » ?

Thème n°3 : « Droits de Propriété, Droits de Propriété Intellectuelle et Marchés »

Coordonnateurs :

Françoise Benhamou, francoise.benhamou@univ-paris13.fr

Benjamin Coriat, coriat@club-internet.fr

Le thème met l'accent sur la construction sociale des marchés, à la lumière des effets que les systèmes de propriété intellectuelle ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Le thème accueillera également des recherches consacrées à l'analyse des conventions et accords librement consentis, sous la forme des « communs » intellectuels, permettant l'accès et le partage des informations, voire l'innovation co-construite ;

Les domaines d'application privilégiés sont les industries culturelles, d'un côté, celles de la pharmacie et de la santé, de l'autre.

- S'agissant des industries culturelles, les programmes s'attacheront à la manière dont sont révisées, tout à la fois, les formes organisationnelles, les relations d'emploi, les modes de gouvernance, les formes des contrats, etc.

Parmi les questions prioritaires : jusqu'à quel point la dématérialisation transforme-t-elle les modalités de la circulation des biens ? Comment la numérisation transforme-t-elle le droit d'auteur ? A quels nouveaux « business models » donne lieu la numérisation. Au-delà des seules industries culturelles, ces questions pourront être appliquées à l'ensemble des industries pour lesquelles les droits de propriété intellectuelle jouent un rôle central.

- S'agissant des services de santé et des médicaments, la montée en puissance des brevets, assurée notamment par la signature des ADPIC en 1994, les met désormais au cœur du marché des soins, suscitant, notamment au niveau international, la montée de nouvelles et fortes inégalités. Dans cet esprit, comment analyser et comprendre le rôle des « global health initiatives », plus généralement la montée de nouveaux acteurs en santé publique (dont au premier chef différents types d'ONG) qui viennent occuper des positions abandonnées (ou non occupées) par les systèmes de santé publique

- Le rôle des brevets dans la constitution des marchés de la santé, y compris dans sa dimension internationale, et la concurrence que les spécialités brevetées entretiennent avec les génériques, constitue une autre des interrogations traitées dans ce thème.

- Enfin cette année une attention toute particulière sera apportée à toute proposition permettant de comprendre et d'analyser les conditions de la formation d'un (ou de) marché(s) spécifique(s) de la PI et des brevets. : méthodes d'évaluation des actifs intangibles que sont les titres de PI, identification des nouveaux acteurs gestionnaires et offreurs de titres de PI, nature des transactions auxquelles donne lieu la PI ...

Les programmes de ce thème pourront, le cas échéant, s'affilier également au thème n°3 de l'axe 1.

Thème n°4 : « Finance, Mondialisation et Production des règles »

Coordonnateurs :

Dominique Plihon - dplihon@orange.fr

Michel Capron - michel.capron@univ-paris8.fr

Ce thème accueillera des programmes portant, en particulier, sur la question de la production des règles internationales dans le contexte de la mondialisation financière, en vue d'améliorer notre compréhension des règles internationales qui influencent le fonctionnement de l'économie mondiale et d'analyser le comportement des acteurs et institutions qui participent à l'élaboration de ces règles ou qui ont une influence importante sur leur élaboration.

Différents types de règles feront l'objet des recherches : lois, directives, ou règles plus informelles (codes de bonne conduite). Les acteurs à prendre en compte incluront les entreprises et les acteurs financiers transnationaux, les autorités publiques (par exemple, les États, les Banques centrales et le Comité de Bâle pour les banques), les autorités privées (IASB pour les normes comptables internationales), les institutions internationales (OMC, BIT, FMI, UNESCO, OMS, etc.). Il sera nécessaire de distinguer les différents domaines où s'exercent ces règles, notamment : environnement, commerce international, droit du travail, droits de propriété, finance internationale.

Parmi les objectifs de ces programmes, figurera l'étude des conditions d'émergence de ces règles (leur caractère exogène ou endogène), les interactions entre ces règles (leur complémentarité et leur hiérarchie),

l'impact de ces règles sur les stratégies des acteurs. De même, seront étudiées les situations caractérisées par l'absence de règles (cas des paradis fiscaux).

Les programmes accueillis par ce thème pourront également aborder la question d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales, dans la perspective d'une réforme de la régulation de la mondialisation, par exemple, visant à subordonner les règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental.

Thème n°5 : « Flux, Échanges et Institutions »

Coordonnateurs :

Fatiha Talahite - talahite.fatiha@univ-paris13.fr

Saïd Souam - Said.Souam@ensae.fr

Ce thème met en contact des chercheurs de différentes disciplines en SHS ayant en commun de travailler sur l'espace mondial en tant qu'espace structuré et traversé par des échanges multidimensionnels, matériels et immatériels, humains et économiques, sociaux, culturels, scientifiques, technologiques. Il s'agit en particulier d'étudier la dimension institutionnelle de ces échanges : comment naissent-ils et se développent-ils ? Quelles sont les dynamiques qui en sont à l'origine et qui accompagnent leur développement ? A quelles contraintes sont-ils soumis ? Comment des règles et institutions émergent-elles de ces échanges ou s'imposent-elles à eux de manière exogène ?

Les projets porteront principalement sur la région méditerranéenne. Cet espace d'échanges, parmi les plus anciens dans l'histoire des relations internationales, est en effet pris aujourd'hui dans une vaste dynamique de changement, ou plutôt des dynamiques, lesquelles s'inscrivent souvent dans des espaces plus larges que celui des pays riverains de la Méditerranée. Par exemple, l'on ne peut pas étudier les migrations transméditerranéennes sans inclure, d'une part, l'Afrique subsaharienne, d'autre part, l'ensemble du territoire européen et même au-delà. De la même manière, l'analyse des flux économiques et financiers doit intégrer l'environnement global de la mondialisation. Autre exemple, l'étude des relations entre les sociétés et, à un niveau micro, entre les individus, les entreprises, les organisations, nécessite de prendre en compte des contextes locaux et des trajectoires singulières. Ainsi caractérisé, ce thème englobe non seulement les échanges Nord-Sud – les plus visibles - mais également les autres orientations - Est-Ouest, Sud-Sud – que peuvent prendre ces relations.

Cette année, le thème du changement - politique, économique, social, institutionnel - sera privilégié, en liaison avec l'analyse des « révoltes arabes » et de leurs prolongements sous des formes différentes selon les pays et à la lumière de l'impact de la crise financière internationale au MENA. Enfin, l'ouverture vers d'autres régions, dans le cadre d'études comparatives entre pays ou groupes de pays, est toujours bienvenue. On pourra par exemple comparer les expériences de transition politique et/ou économique ou d'intégration régionale dans le MENA avec celles d'autres régions (en Asie, Afrique, Amérique Latine..), ou encore les trajectoires des économies pétrolières arabes avec celles d'autres régions du monde.

AXE n°4 : PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

Coordonnateur : Alain Bertho, bertho@orange.fr

L'axe « Penser la ville contemporaine » accueille des programmes ayant en commun le constat selon lequel l'étude de la ville contemporaine dans la mondialisation met à l'épreuve la constitution des savoirs, les disciplines instituées et leurs paradigmes. Des questions nouvelles sont produites par des situations inédites intervenant dans des champs structurés de longue date par les clivages disciplinaires et des concepts désormais mis en demeure de se soumettre à l'épreuve de problèmes concrets et dans des perspectives internationales.

Thème n°1 : « Mémoire et territoires : actions, représentations, narrations »

Coordonnatrice : Claire Lévy Vroelant - clevyvroelant@gmail.com

La ville contemporaine est faite de mutations et de permanences. Le traitement de la mémoire en rapport avec les lieux est donc un enjeu majeur. Alimentée par une réflexion en amont sur ce qui dure et perdure, l'articulation entre mémoire et territoire doit permettre de saisir les processus, les acteurs, les enjeux et les effets de transmission et d'héritage, mais aussi les effacements et les ruptures. La transformation des quartiers résulte aussi du traitement et des représentations du « passé » qui engagent les groupes sociaux, qu'il s'agisse d'une valorisation (gentrification par exemple), de disqualification, ou encore de processus plus hétérogènes. Les conflits autour des processus dits de patrimonialisation montrent des configurations structurées par des enjeux politiques, économiques, symboliques et culturels forts, et peut-être renforcés à l'ère de la ville contemporaine.

Lieux, acteurs, événements, sont des entrées possibles pour l'analyse des processus d'activité mémorielle, tandis que les formes de l'expression et de l'analyse méritent une attention particulière.

L'entrée par les lieux suppose que l'émergence de mémoires collectives et individuelles est pensée en lien avec les territoires urbains. Les lieux de la ville sont souvent illisibles, et une sémiologie de la ville en lien avec la mémoire constitue une piste prometteuse. La matérialité des lieux de vie, lieux de mémoire improbables et pourtant mobilisés dans les narrations des habitants et des différents « faiseurs de ville », accroche la/les mémoires individuelles et collectives. Les espaces publics les plus divers, de surface comme souterrains, sont souvent des lieux d'expression mémorielle dont la portée politique, affective, culturelle est constitutive d'une urbanité mondialisée à laquelle les migrations participent très fortement. Les processus de visibilisation ou d'invisibilisation des mémoires liées à l'immigration prennent appui sur des lieux faisant référence et sens ; ils constituent une piste à explorer plus avant. *L'entrée par les acteurs* concerne les « passeurs » et les « entrepreneurs » de mémoires, individuels et collectifs, portant des représentations sous des formes diverses. Les formes de leur expression, (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique, théâtrale, urbanistiques etc.) et les usages sociaux qui en sont faits seront à articuler dans le temps et dans l'espace. La fabrique des images des territoires urbains peut ainsi être envisagée comme résultant de jeux d'acteurs inégaux dont la mise en lumière participe de la compréhension des processus de prise de décision. Quant à *l'entrée par les événements*, elle permet de mobiliser le temps long des cycles mémoriels à partir d'événements particuliers, qu'ils soient ou non relayés par des actions de mémorialisation. Cette entrée centre plutôt l'analyse sur les processus de transmission, d'effacement, de résurgence, de reprise et de déprise. Elle permet d'envisager les processus de construction, déconstruction, reconstruction entre histoire et mémoire.

Les formes que prennent ces processus sont multiples et demandent, pour être explicitées, une attention à des modes d'expression particuliers que la mémoire suscite, mais aussi avec (ou contre) lesquels les acteurs travaillent. En effet l'oubli et l'absence sont partie prenante du processus autant que la présence et le souvenir ; la destruction et la négation peuvent être par conséquent considérées comme le pendant de la patrimonialisation et de la mémorialisation. Les contextes de déracinement, et plus généralement de migration, favorisent les inscriptions complexes, et inégalement légitimées, dans l'espace public. Prenant appui sur la matérialité du tissu urbain mais aussi sur la corporéité et la capacité langagière des acteurs, ces inscriptions témoignent de la manière dont les individus et les groupes construisent une « identité » jamais tout à fait acquise, et comment les images participent de la recomposition des territoires. Par conséquent, les croisements disciplinaires, mais aussi culturels, faisant référence à des modes d'expression et de restitution des savoirs non exclusivement académiques (sous forme d'une présentation écrite ou orale standard), semblent particulièrement indiqués. Les méthodes de recueil de données et d'analyse peuvent s'enrichir de formes interactives d'investigation, en particulier avec les sujets, individuels et collectifs, actifs dans la fabrication et la circulation des mémoires urbaines.

Thème n°2 : « La ville dans la mondialisation : conflits et subjectivité »

Coordonnateur : Alain Bertho - bertho@orange.fr

Les orientations du thème connaissent cette année d'importants changements par rapport à l'année dernière. Le constat de départ est le même pourtant : la mondialisation urbaine bouleverse les repères sociaux et politiques, les processus de production et leur inscription territoriale, les identités collectives liées au travail et aux classes, les modes de gestion et de représentation, les formes de mobilisation collectives. La ville devient ainsi un « espace stratégique » (selon l'expression de Saskia Sassen), laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement : mise à distance des populations par la crise de la représentation mais recherche de leur « participation », doute permanent porté sur l'appartenance légitime à la ville d'une partie des habitants et des quartiers (migrants, pauvres, banlieues, favelas, bidonvilles...), gestion sécuritaire, voire militarisée, de la vie urbaine et de ses conflits.

Les habitants de ces villes sont paradoxalement à la fois sans cesse invoqués comme sujets de participation civique et absents comme sujets de droit et comme acteurs effectifs des processus de décision. Dans ces conditions, depuis le début du siècle, les villes se présentent comme les espaces récurrents d'affrontements violents entre les populations et les pouvoirs : émeutes françaises de 2005, grecques et 2008, anglaises en 2011, mais aussi « émeutes de la faim » (2008), émeutes contre la vie chère, émeutes de l'électricité (Penjab 2012), nouvelles émeutes ouvrières (Chine, Bangladesh, Espagne...). La ville constitue aussi l'espace d'affrontements entre les populations elles-mêmes (Afrique du sud 2008).

Cette année, les orientations du thème partent de l'observation que 2011 a, par rapport à ces éléments récurrents, marqué une étape essentielle : de la Place Tahrir à Wall Street en passant par la Puerta del Sol, la « place » est devenue l'espace privilégié de nouvelles affirmations collectives et de mise en visibilité des mobilisations populaires. De ces conflits, la ville n'est donc plus, comme par le passé, principalement le théâtre ; elle en devient l'enjeu : enjeu symbolique, enjeu linguistique, enjeu productif, financier et commercial, enjeu territorial, enjeu de pouvoir, enjeu de conflits translocaux.

De nouveaux récits collectifs s'élaborent. C'est l'émergence de ces nouvelles subjectivités urbaines qu'il convient aujourd'hui d'identifier, de décrypter et d'analyser : circonstances et développement des mobilisations, formes d'organisation et nouveaux récits collectifs.

Ces récits collectifs mobilisent les NTIC comme les modes d'action collective dans la ville (l'occupation...), l'image numérique (vidéo amateur mise en ligne) comme l'acte artistique (Graph, Street Art)...

Leur étude doit donc mettre à l'épreuve toutes les disciplines en SHS et poser dans des termes nouveaux l'épistémologie d'une recherche comparative internationale. C'est donc de ces conflits et de ces mobilisations, des mots et des images qu'ils produisent que la Maison des Sciences de l'Homme de Paris nord souhaite être l'observatoire international et inter disciplinaire. Les programmes contribuant à cette dynamique seront les bienvenus.

Thème n°3 : « La fabrique de la ville contemporaine : dynamique des mots, des images, des pratiques »

Coordonnatrices :

Susanna Magri - susanna.magri@csu.cnrs.fr

Sylvie Tissot - stissot@umb.u-strasbg.fr

Dans la suite de l'appel de l'an dernier, nous accueillerons cette année des projets s'intéressant au processus de formation de l'espace urbain contemporain. Comme précédemment, plutôt que d'insister sur les traits communs des métropoles, suivant le postulat d'une « ville globale », on s'interrogera sur les facteurs qui concourent à la formation des convergences mais aussi des divergences dans le processus de transformation des quartiers urbains contemporains, en particulier résidentiels. Tournant le dos au comparatisme qui naturalise le fait national, ce thème est ouvert aux projets considérant que la spécificité locale de la ville, comme celle de la culture et du savoir, se construit dans le contact, à travers la circulation des mots, représentations, pratiques et modèles architecturaux et urbains. Les projets porteront donc une attention particulière à ce qui est transféré dans l'espace et dans le temps, aux modalités de ces transferts, à ce qui, à travers eux, est emprunté, réadapté ou rejeté.

Pour appréhender les formes contemporaines de ces transferts, il conviendra de renouveler ou de réadapter la palette des outils d'analyse. Ce renouvellement n'ira pas lui-même sans une interrogation réflexive sur l'usage que les sciences sociales peuvent faire (ou ont fait) des supports discursifs et visuels des pratiques urbaines et des catégories cognitives (la carte, la photo, le film). L'attention sera aussi portée sur les circulations entre les mondes savants et entre mondes savants et mondes profanes, sur les véhicules de ces circulations – en particulier sur les médias – et sur leurs enjeux et effets. On n'écartera par ailleurs aucune catégorie d'agents de transformation de la ville et de ses quartiers : à côté des professionnels, des savants et des représentants des pouvoirs publics en charge de l'espace urbain, il conviendra d'étudier les différentes catégories d'usagers en portant une attention particulière aux modalités d'intervention collectives et individuelles, ainsi qu'aux ressources et positionnements orientant représentations et actions. Comme la mobilité est l'un des traits majeurs de la ville contemporaine, il sera également pertinent de s'interroger sur l'apport des populations migrantes à la configuration des espaces résidentiels en tant que modalité d'appropriation d'un territoire.

Les projets pourront, entre autres, s'attacher à analyser ce qui apparaît en première approche comme un trait commun, mais qui pourrait également révéler d'intéressantes résistances à l'uniformité, tel le recours à la patrimonialité culturelle et architecturale comme mode de valorisation urbaine, les modèles d'appropriation du territoire et spécialement les modèles de regroupement identitaire matérialisé dans l'espace résidentiel, ainsi que les droits, normes et règles produits par les politiques urbaines ou régissant celles-ci, notamment dans l'espace européen. Prenant en considération les entreprises d'harmonisation et les débats qu'elles suscitent, les projets seront invités à s'interroger sur les facteurs de leurs réussites et de leurs échecs.

Thème n°4 : « La ville, l'espace et le temps »

Coordonnateur : Gérard Baudin - gerardbaudin@univ-paris8.fr

Ce thème regroupe des programmes s'interrogeant sur les outils, concepts et notions visant la saisie de la ville contemporaine et s'appuyant généralement sur deux registres fondamentaux : l'espace et le temps. Il s'agira également en retour de questionner les conséquences à la fois heuristiques et plus pratiques de telles opérations intellectuelles ou plus techniques ainsi mises à l'épreuve.

Quels sont les rapports entre les catégories de saisie de la ville contemporaine et les représentations dont elle est l'objet ? Sur quoi ces catégories se fondent-elles et comment circulent-elles entre les mondes scientifique, politique technique, médiatique ou celui des habitants ? Comment infléchissent-elles ou construisent-elles les représentations de la ville ? Les transformations de la ville et de notre rapport à l'espace et au temps supposent une analyse entrecroisant ces deux registres. D'où la question de savoir comment construire un tel cadre d'analyse et quelles sont les conséquences d'un changement d'échelles et d'un changement de focales tant du point de vue de la connaissance que de celui de l'action. Car analyser et dire la ville contemporaine, c'est aussi préfigurer et/ou justifier ses transformations, voire agir sur elle, orienter aussi des pratiques. Qu'est-ce que les instruments de saisie, mots et représentations font aux lieux ? Quels peuvent être les effets de nouveaux modes de représentations (numériques, mêlant réel et virtuel...) ou encore d'interventions artistiques sur la perception, voire sur les transformations possibles des lieux à partir d'un imaginaire renouvelé ? Autant de questions bienvenues dans le cadre de ce thème.

Thème n°5 : « Ville durable : mémoire, devenir et critique »

Coordinatrice : Solange Montagné-Villette - solange.villette@orange.fr

Alors que le gouvernement, les institutions internationales, les ONG ou les collectivités territoriales en appellent à un monde plus durable, comment cette révolution conceptuelle affecte-t-elle la ville contemporaine ? Ce thème propose d'apporter des réponses à cette interrogation par les biais suivants.

- La ville durable pose certainement en des termes renouvelés la question de la place de la nature en ville et de l'urbanité. A travers différents exemples sera abordée la question de l'intégration :

- du risque naturel dans la planification urbaine (travail en cours sur Port-au-Prince) ;
- de la préservation de vastes réserves « naturelles » aux portes des villes (PNR des Trois Forêts dans la banlieue nord de Paris ou PNN des Calanques à Marseille) ;
- de la réalisation de trames vertes et bleues en milieu urbain dense (Plaine Commune), des jardins et de l'agriculture urbaine (Brest) et de leurs nouvelles formes (jardins de réinsertion, AMAP..).

- La durabilité urbaine qui remet en cause les paradigmes développés après guerre, notamment l'étalement urbain et le zonage, ne peut pour autant faire du passé table rase. Si l'on peut reconverter certaines friches industrielles et dynamiser des barres, l'on ne peut effacer des quartiers entiers de la ville, leurs pratiques et leur culture. La ville durable doit donc inventorier et gérer les traces du passé de la ville industrielle : usines, commerces de proximité, monuments œuvres d'art... Ces traces sont fréquemment transformées en signes patrimoniaux, selon des processus complexes ; le cas de la gestion de l'art public interroge par exemple sur le lien entre ville d'hier, ville de demain et ville durable.

- La ville durable, telle que mise en œuvre aujourd'hui fait fortement évoluer les formes architecturales et urbaines. Mais dans quels sens ? La révolution conceptuelle qu'exige la ville durable ouvre-t-elle un champ nouveau pour la création architecturale ? Ou, au contraire, la normalisation croissante des processus de construction (HQE, BBC...) n'est-elle pas la source d'une standardisation des formes ? Quelle place accorde-t-on encore aux aspects esthétiques et culturels à l'heure de l'évaluation généralisée des performances énergétiques de la ville ? La normalisation des modes de construction et de conception de la ville est-elle toujours compatible avec la diversité et l'audace architecturale ?

- L'essor des TIC interroge doublement la notion de ville durable. Présentées comme le moyen de « dématérialiser la croissance », elles permettraient de réduire l'empreinte écologique des activités humaines. Qu'en est-il véritablement ? Leur place grandissante dans le secteur des services à la personne ne pose-t-elle pas des problèmes liés à l'inégal accès et maîtrise de ces technologies par les populations ? Existe-t-il, sur ce point, une véritable « fracture numérique » calquée sur les inégalités sociales et les différences culturelles ?

- Si la ville durable est souvent abordée par le prisme des professionnels de l'habitat et des normes de construction (HQE, BBC), elle comporte une dimension organisationnelle largement sous-estimée et que l'on pourra analyser par le biais des mobilités, de la mixité fonctionnelle, générationnelle et sociale ainsi que des savoirs. L'analyse des politiques de réduction du trafic automobile dans les grands centres urbains pourrait se révéler fort intéressante à cet égard. Pour justifiées qu'elles soient, ces politiques ont-elles toujours une réelle efficacité « écologique » à l'échelle des agglomérations ? Assorties de mesures visant à interdire l'usage des véhicules les plus polluants, ces politiques n'institutionnalisent-elles pas une forme d'inégalité sociale face à la mobilité, inégalité qui semble peu conciliable avec la durabilité ? L'approche de la durabilité devra aussi être abordée par le prisme des habitants en fonction de leur origine, de leur mode de vie, de leur CSP... Dans cette perspective, un état des lieux critique des expériences et des pratiques de durabilité urbaine (éco-quartiers, parcs éco-industriels, politiques de mobilités douces...) pourrait être mené.

- Enfin, on pourra s'interroger sur la réalité des marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs urbains pour construire une ville durable à l'heure de la mondialisation économique et sociale. Un zoom sur les politiques d'insertion et d'emploi dans diverses banlieues pourrait servir de support à l'analyse. Les migrations et les mobilités sociales dans la mondialisation réinterrogent également le rôle des frontières internes et externes à la ville. Des exemples pris en Seine-Saint-Denis, Slovénie, Haïti, Grande Bretagne, etc. nous interpellent sur la persistance et la recomposition des frontières à l'heure de l'hyper mobilité.

Appel à projets conjoint Plaine Commune – Maison des sciences de l’Homme Paris Nord

Les projets seront à adresser conjointement :

- pour Plaine Commune à
 - Lydie Fenech - lydie.fenech@lepole.org
 - Sandra Laurol - Sandra.LAUROL@Plainecommune.com.fr
 - Philippe Mouchel - philippe.mouchel@plainecommune.com.fr

- pour la MSH
 - Sara Guindani - sara.guindani@mshparisnord.fr
 - Pierre Mœglin – Pierre.Moeglin@wanadoo.fr

Chaque année, Plaine Commune, communauté d’agglomération, et la Maison des sciences de l’Homme Paris Nord s’associent pour soutenir un, éventuellement deux programmes (selon l’intérêt des projets examinés) correspondant aux axes de la MSH et intéressant le développement économique, social et culturel du territoire de Plaine Commune. Cet appel concerne, cette année, l’axe n°1, l’axe n°3 et l’axe n°4, les projets se situant à l’intersection de deux de ces axes ou des trois étant les bienvenus. La somme globale disponible se monte à 7 000 euro (pour les deux années). Le ou les projets s’inscriront dans la problématique générale suivante, à charge pour les chercheurs impliqués d’identifier précisément terrains et modes d’analyse :

Le territoire de Plaine Commune et de Saint-Ouen est engagé dans la constitution d’un cluster créatif, intitulé « Atelier de la création ». Si les atouts du territoire sont importants – il concentre par exemple le nombre le plus important en Île-de-France de plateaux accueillant des tournages audiovisuels, cinématographiques et publicitaires et la notoriété du territoire dans le domaine ne date pas d’aujourd’hui, comme en témoigne l’importante activité des Studios Eclair à Epinay-sur-Seine qui a fait les heures de gloire du cinéma français – ce projet se heurte à un certain nombre d’obstacles. Ceux-ci sont de deux types : obstacles rencontrés par tous les projets du même type, en France et à l’étranger, dès lors qu’ils visent à intégrer des secteurs d’activité et des filières industrielles relativement disparates ; obstacles idiosyncrasiques, dus (entre autres) aux caractéristiques démographiques de ce territoire, au type d’emplois et de compétences qui s’y trouvent et à ses particularités du point de vue de l’organisation des transports. Par ailleurs, les développements de l’Atelier de la création sont – et seront – directement déterminés par les perspectives de développement liés au « Grand Paris ».

Tel est le contexte dans lequel nous convions des équipes pluridisciplinaires (industries culturelles, économie, géographie, arts du spectacle, anthropologie urbaine, etc.) à étudier les conditions à réunir :

- pour assurer au territoire communautaire sa spécificité et sa notoriété créative, notamment en jouant sur les paramètres fonciers et fiscaux et en créant les infrastructures et l’aménagement urbain adéquats,
- pour renforcer, enrichir et élargir l’offre existante,
- pour en faire un point d’appui à la création d’un éco-système durable orienté plus généralement sur l’essor des industries de la création et le rayonnement du territoire.

La recherche pourra porter au choix sur un secteur ou une filière en particulier ou sur un ensemble plus large d’activités créatives, sur un acteur industriel significatif ou sur plusieurs d’entre eux, éventuellement sur des actions témoignant des forces et des faiblesses du clustering en cours.

La ou les équipes sélectionnées pourront s'appuyer sur les travaux réalisés sur cette question en 2008-2009 puis en 2011-2012.

Constitution du dossier

Pour télécharger les fiches de réponse cliquez sur les liens suivants :

[Fiche de réponse nouveau projet](#)

[Fiche de réponse prolongation de projet](#)

Ou reportez vous à notre site web :

<http://www.mshparisnord.fr/fr/recherches/appels-a-projets-msh-paris-nord.html>